

Aménagement des espaces publics et traversées du village de la Paillette

La genèse du projet : d'abord un travail de groupe pour faire émerger une vue d'ensemble sur l'aménagement des espaces publics de 3 hameaux

La réflexion sur les espaces publics et les routes départementales de la commune de Montjoux a d'abord mûri deux ans dans la tête des élus et d'un groupe d'habitant avec l'aide du CAUE et le conseil de Nicolas Soulier, urbaniste et élu de Vesc, une commune voisine, pour que le vécu des espaces villageois et l'expérience de Vesc nourrisse pleinement le projet en gestation. Notre équipe de maîtrise d'œuvre, constituée de Clarisse Berne, ingénieure maître d'œuvre et moi-même, paysagiste mandataire, a rejoint ce groupe en phase d'étude préalable pour approfondir la définition du programme sur la base d'esquisses chiffrées sur 3 hameaux villageois, pour un montant total de 300 000 € HT de travaux.

Un des objectifs majeur de cette phase d'esquisse était d'obtenir l'accord du département sur les aménagements envisagés sur les routes départementales, avec le souhait d'y réduire fortement la vitesse et de modifier la manière de stationner, en intégrant des frontages jardinés ou appropriés librement par les habitants devant leurs maisons. A la suite de nos échanges et propositions, la création de zones de rencontres (20km/h) où les piétons, les vélos et les véhicules cohabitent sur la chaussée a été validée.

Nous avons la volonté d'allier l'approche économe du projet à une frugalité environnementale réelle et exemplaire. Dans ce sens, établir les espaces villageois en dialogue avec le paysage des Baronnies Provençales était une évidence. La commune est effectivement une porte d'entrée vers les premiers cols et sommets préalpins. Ces paysages, marqués par les éboulis et falaises calcaires, où la roche mère est mise à nue, nous appelle vers les sommets. Cette même roche, cueillie sur place, a donné les multiples restanques et leurs murs paysans pour mettre en culture les pentes, murs d'ailleurs présents autour et dans les villages.

J'ai donc proposé d'utiliser la roche d'une carrière privée éboulée située à l'entrée du village, presque similaire à celle des maisons anciennes. Cette carrière devait nous fournir le matériau principal des espaces publics, ouvrages et mobiliers, avec l'appoint de matériaux stockés sur le dépôt municipal, et de galets puisés en quantité modérée dans la rivière du Lez. Il ne restait donc qu'à imaginer comment décliner ces ressources locales et gratuites dans les espaces villageois ; les propositions faites, accueillies avec enthousiasme par le groupe de travail, ont ensuite été portées sans relâche par le Maire, Philippe Berrard et les élu(e)s.

AVP Espaces publics et viaires, validé par le département :

- Entrées d'agglomération et/ou de la zone de rencontre par écluses priorité au sortant, marquées de pavés au niveau des places
- Zone de rencontre marquée par la présence des frontages et de la pierre dans la composition des jardins
- Stationnement souple sur les rues et places
- Fontaine en bord de voie marquant la traversée de la place Mourrier
- Suppression des trottoirs
- Régime de priorité à droite



ZONE DE RENCONTRE





L'acte 1 sur le village de La Paillette, relier en faisant sens et jardiner les rues

La première phase de MOE -et tranche de travaux- a concerné le village de La Paillette, centralité regroupant les deux commerces et les équipements de la commune.

Nous souhaitons créer du lien entre les différents lieux de vie, comme le tennis, le lavoir et la places du village et ses commerces, séparés par le carrefour qui occupe le centre du village et dont l'emprise permet la giration de poids lourds avec remorques de bois, d'engins agricoles ou du bus scolaire, sans déviation possible ; ceci sans avoir les moyens financiers de créer un espace unifié par un beau matériau au sol. Ou relier la mairie à la salle des fêtes et son stationnement, situés en-dessous, au niveau du parc en bord de rivière qui sert d'accès à l'école : des lieux très fréquentés mais tenus à distance des rues par des talus abruptes.

Nous voulions aussi amener progressivement les villageois et visiteurs à stationner autrement, en facilitant les accès aux parkings éloignés, situés derrière le tennis ou la salle des fêtes, tout en conservant du stationnement quotidien et facile pour l'accès à la boulangerie et au restaurant. Cela nous a conduit à travailler un stationnement souple et peu marqué devant les commerces et dans les rues, où l'espace se libère pour le piéton au grés de la fréquentation quotidienne ou pour les occasions festives.

Dans le centre, nous avons choisi d'ouvrir totalement le lavoir et le tennis sur le carrefour, face à la place principale et aux commerces.

La fontaine historique adossée au lavoir a été supprimée et remplacée par une fontaine centrale sur la place, dont la dimension, la forme et l'emplacement ont été très discutés. Ce geste fort bouscule l'histoire, et cela n'est pas sans nous avoir questionné -moi la première-. Mais il permet de poser la fontaine au premier plan des commerces et dilate l'espace de la place. Claire, première adjointe, a réalisé une maquette grandeur nature de la fontaine et sa réalisation a été confiée à un tailleur de pierre du village.

En vis-à-vis, le lavoir et le tennis ne sont plus des espaces dissimulés ; ils s'offrent désormais comme une seconde centralité, agréable et proche, sur le parcours vers le parking principal situé derrière le tennis.





Nous avons effacé les trottoirs en retravaillant très finement les nivellements sur le centre village, pour le confort du piéton et la récolte des eaux pluviales, sans retoucher le réseau existant, ou à la marge. Ce geste, en apparence simple, rapproche vraiment la mairie de la place. De son parvis, nous avons créé une descente piétonne confortable aménagée en pierre sèche et reliant l'ensemble parc-salle des fêtes-école et leur stationnement commun au reste du village.

La convivialité de tous ces lieux est travaillée en offrant de multiples possibilités de s'asseoir et d'y rester, entre et autour d'îles jardinées qui amplifient l'idée des frontages situés le long des façades privées. Sur les places, devant l'école et la mairie, ces îles cernées de blocs et pierres offrent un sol vivant au pied des tilleuls et platanes enserrés jusque-là dans les voiries et trottoirs, et permettent le développement harmonieux de nouveaux arbres, plantés pour amorcer la relève et infléchir la hausse des températures estivales. Elles incitent aussi à ralentir en réduisant ponctuellement l'emprise de la chaussée, délimitent le stationnement, multiplient les parcours piéton et composent des ambiances variées évoluant au gré des saisons, comme au jardin.



Créer une esthétique villageoise singulière avec les principaux matériaux cueillis sur le site

La pierre issue de la carrière du village est employée et déclinée dans l'ensemble des aménagements au cœur du village et pour les écluses viaires signalant l'entrée en zone de rencontre. Les ouvrages de ralentissement sont entièrement réalisés en pierre sèche, par le murailleur et des habitants, sur la base de blocs positionnés au préalable. L'objectif que je m'étais fixé mentalement de 0 bordures béton de type routier neuve est ainsi atteint.

Nous avons aussi privilégié le réemploi des matériaux de valeur, comme le béton des trottoirs démontés, utilisé pour la calade du lavoir, des pas japonais dans les îles jardins et en drainage à l'arrière des murs de soutènement bâtis en pierre sèche, quand nous manquions de blocs et de cailloutis. Les vieilles bordures en calcaire du village ont été réemployées en emmarchement ou bordures de jardins.



Les pierres de démolition du lavoir et celles des stocks communaux ont servi, avec les galets sortis de la rivière, à la confection des bords de massif en chantiers participatifs, à la calade du lavoir, aux rigoles et aux pas d'âne de la descente piétonne.

Le mélange entre la pierre blanche villageoise et les matériaux de réemploi créent une esthétique atypique mariant des savoirs-faires traditionnels villageois ou paysans à une approche artistique et naturaliste. Pour la rue de Vesc, étroite et passée comme ailleurs en zone de rencontre, le revêtement en enrobé était neuf. Nous avons donc fait le choix de découper le béton des trottoirs en maintenant les bordures existantes, pour créer des frontages plantés de vivaces et grimpantes, protégés du salage, et transformer l'ambiance de la rue.



Sur les espaces où les trottoirs ont été supprimés, les délimitations entre les différents matériaux de sol sont marquées par du pavé calcaire des Baronnies posé en rang simple ou caniveau 3 rangs. Les revêtements de sol sont prioritairement issus de carrière locales, et les plantes de pépinières du département. Le BRF (bois raméal fragmenté), épandu pour booster la vie des sols créés avec peu de terre végétale, a été réalisé avec le broyat in situ de branchages coupés pour entretenir les bords de rivière.



Bilan de l'expérience frugale côté chantier

Clarisse et moi avons conçu le chantier et l'appel d'offre aux entreprises pour intégrer le réemploi et permettre aux villageois de participer à la construction des espaces villageois comme de leurs frontages. Les chantiers participatifs sont effectivement une tradition à Montjoux pour pallier le manque de moyen et gérer ensemble les espaces naturels et villageois. Dans les faits, le décalage du chantier du printemps à l'automne, pour permettre au restaurant de faire sa saison sans gêne, a impacté les chantiers prévus avec le murailleur-enseignant sur la descente piétonne et la calade du lavoir. Les habitants volontaires ont donc participé à la composition des tours de massifs en pierre et galets. Malgré cela, le retour positif des habitants et élus montre que le choix de matériaux et techniques traditionnelles était judicieux, même si l'approche contemporaine et la pose de matériaux bruts a pu choquer certains habitants. La calade du lavoir, qui inclue le béton des anciens trottoirs est en particulier très appréciée.

Le choix de la frugalité amène une complexité dans la commande publique et l'organisation du chantier, à laquelle les entreprises ne sont pas habituées. Nous avons eu des moments délicats, confrontés à une seule réponse sur le lot voirie-réseau et le lot maçonnerie, en raison du faible montant des travaux. Nous avons dû renoncer à des choix initiaux de matériaux. La pluralité des espaces à réaménager et la précision temporelle des actions ont induit la décomposition en 6 lots parfois imbriqués, d'où une mission d'OPC que j'ai conduit pour faire travailler ensemble des entreprises de cultures très différentes (travaux publics et murailleur, par exemple).



Le réemploi demande aussi une présence constante et non quantifiable de la maîtrise d'œuvre sur le chantier. L'ensemble des détails se dessinent sur place, entre le moment où le matériau non calibré est démonté ou amené sur le chantier et celui où il est reposé selon des dess(e)ins adaptés. Cela nécessite une grande souplesse des entreprises, et leur ré-information constante en ce sens, en même temps qu'une entente-confiance sans faille du binôme maîtrise d'ouvrage-maîtrise d'œuvre.

Des moments tendus parfois, pour ses différents protagonistes ou pour le groupe entier, provoqué par ce chantier atypique sur la place publique -c'est-à-dire, aussi, sous l'œil des villageois et parfois leurs coups de gueule-, il ressort un aménagement qui semble avoir été toujours là, et une équipe municipale réélue -une semaine à peine après sa livraison- pour poursuivre l'aventure et faire vivre les lieux. On peut alors penser que le pari d'un village réinventé ensemble est gagné et qu'il serait temps de pouvoir fêter cette expérience en l'inaugurant officiellement - post-confinements !